



N°1

Montroy Actualités

Bulletin municipal

– Septembre 2014



L'équipe municipale au travail



Le marché



Edito du maire
L'équipe
Activité des commissions

Événements

Vie des Associations

Infos pratiques

Les événements rentrée 2014

Inauguration du commerce

le 19 octobre à 11h
place
Léon Robin

Venez nombreux!!!



L'édito du Maire



Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que l'été prolongé a été bénéfique pour tous et j'aimerais vous annoncer plusieurs choses. Tout d'abord, j'ai le plaisir d'écrire mon premier éditorial sur le nouveau format du journal communal de Montroy. Il paraîtra 2 fois par an et je souhaite que son contenu vous plaise autant qu'il nous a plu de le réaliser.

Le deuxième point que j'aimerais aborder concerne le site internet. Il est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.montroy.fr>

Il reflète, je l'espère, les attentes des Montroyens tant en informations, qu'en services proposés. Il vous est possible par exemple de faire des demandes d'état civil en ligne, de télécharger les demandes d'urbanisme, de contacter les associations locales. Il reste encore beaucoup de points à compléter, il va donc continuer à évoluer.

Vous l'avez tous vu, l'épicerie est de nouveau ouverte avec de nouveaux commerçants :

Stéphane et Mélanie ARCHAT qui se sont installés avec leur fils dans l'habitation. Ils nous proposent une formule « Pizzeria - multi-services ». Je compte sur chacun d'entre vous pour aider ce commerce, qui nous est bénéfique, à prospérer.

Autre nouvelle, un petit marché voit le jour. Tous les Dimanches matin de 7 heures à 13 heures quelques commerçants nous offrent la possibilité de venir acheter fruits et légumes, viandes, fromages, fruits de mer ... et le commerce sera également ouvert.

Cette année a été mouvementée avec les élections municipales. Tout le conseil se joint d'ailleurs à moi pour vous remercier de votre confiance. Nous avons dû faire face à quelques imprévus, dont le cambriolage de la cantine et des ateliers communaux 3 jours avant la rentrée scolaire. L'assurance prend toutefois en charge une grande partie des pertes.

Je tiens à remercier les habitants de leur patience quant à l'entretien des espaces verts au mois d'Août. En effet celui-ci a été particulièrement propice à la pousse des plantes... au moment des congés du personnel communal.

Comme les parents ont pu le voir Christophe, notre employé communal, fait la circulation les matins d'école entre la rue du Printemps et la place Léon Robin. Je profite de cette occasion pour demander à ce que chacun veille à respecter les limitations de vitesse, et à avoir une vigilance particulière aux heures de rentrées et sorties scolaires. Le nombre d'enfants fréquentant l'école est en hausse, et cela engendre des problèmes de stationnement sur la place. Nous tolérons bien évidemment ce stationnement, néanmoins il faut se montrer civique et laisser de la place aux piétons ainsi qu'au bus scolaire. Les zones où le stationnement pose vraiment problème sont signalées par de la peinture jaune.

La rentrée scolaire va de paire avec la rentrée administrative. Vous trouverez dans ce journal des informations concernant la CDA (Communauté d'Agglomération de La Rochelle), qui impactent notre vie quotidienne.

Sans plus attendre, je vous laisse feuilleter ce journal, je vous souhaite à tous une excellente rentrée, et je vous dis à très bientôt, lors d'une prochaine réunion publique dont la date vous sera communiquée rapidement.

Jonathan KUHN

SOMMAIRE

Edito du maire	Page 2	Cérémonie du 8 Mai	Page 6
L'équipe	Page 3	Fête du 12 Juillet	Page 7
Les commissions	Page 3	L'épicerie	Page 8
La CDA	Page 4	Le marché	Page 9
Les Finances	Page 5	Vie des Associations	Page 10
		Infos pratiques	Page 11
		Rentrée 2014	Page 12



L'équipe municipale



Jonathan KUHN
MAIRE



Annik VARELA
1^{ère} Adjointe



Eric THOMAS
2^{ème} Adjoint



Vivianne COTTREAU
3^{ème} Adjointe



Jimmy MARZONA
Conseiller



Michèle DELETRE
Conseillère



Dominique MOUNIAU
Conseiller



Séverine COURTOIS
Conseillère



Yann JOFFREAU
Conseiller



Stevens NAHMANI
Conseiller



Françoise JAUFFREAU
Conseillère



Jean GONZALEZ
Conseiller



Bernard VARELA
Conseiller



Aurélie NICOLET
Conseillère



Erwan COLLIN
Conseiller

Les commissions

	Rôle		Rôle
Communication Informatique	Animer le site internet et le journal municipal et développer la communication entre les habitants et la mairie.	Bâtiments Espaces verts	Déterminer les travaux dans les bâtiments communaux et la gestion des Espaces verts, suivre l'état du patrimoine répertorié de la commune. Elle joue un rôle important sur toutes les questions de sécurité et d'accessibilité.
Finances	Établir le budget et suivre les dépenses budgétées. Émettre des avis et des propositions sur la fiscalité, les tarifs des services publics et les finances locales.	Associatif Services	Assurer les relations avec l'ensemble des associations de la commune. Soutenir et accompagner les associations dans leurs projets, ouvrir la Commune à de nouveaux projets commerciaux.
Urbanisme Projets	Étudier et faire des propositions concernant l'Urbanisme, surveiller les travaux annuels de voirie. Gérer les permis de construire et autorisations de travaux dans le respect du PLU.	Vie scolaire	Traiter de toutes les questions liées à l'Enfance, scolaires ou périscolaires. Assurer le lien entre la commune et les partenaires institutionnels (service de l'État, CAF), les enseignants et les associations de parents d'élèves.
Gestion du personnel	Gérer les effectifs et les compétences au sein des services communaux.	Action sociale et Solidarité	Travailler sur divers projets sociaux tels que l'aide alimentaire, le service d'aide à domicile, puis transmettre les propositions pour décision au conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

La CDA et La Commune

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La loi dite « Grenelle II » impose aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale ayant compétence en matière d'urbanisme – c'est le cas de la CDA – de réaliser un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour le 1^{er} janvier 2017.

Le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal définira les objectifs de la collectivité en matière d'habitat. Le tout en cohérence avec les enjeux du territoire : paysage, protection de l'environnement, équipements, aménagement numérique, énergie...

Différents moyens seront prochainement mis à votre disposition pour participer à cette concertation et donner votre avis :

- Le registre de concertation sera disponible courant du 2^{ème} semestre 2014 dans les locaux de la Communauté d'agglomération (6 rue St Michel à La Rochelle), et dans les mairies des 28 communes membres de la CDA ainsi que dans les trois mairies annexes de la ville de La Rochelle, aux heures habituelles d'ouverture des mairies.
- Vous pouvez aussi adresser vos observations par courrier à :

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Services Études urbaines
6 rue Saint-Michel CS 41287
17086 LA ROCHELLE CEDEX 2

- Des réunions d'échanges et de concertation seront annoncées notamment par voie de presse et sur le site web de la CDA.

La Médiathèque Michel-Crépeau

En tant qu'habitant de l'agglomération, vous pourrez désormais bénéficier du tarif préférentiel CDA et du tarif famille pour votre inscription à la Médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle, soit 25 € au lieu de 45 €.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Médiathèque Michel-Crépeau
Avenue Michel Crépeau à La Rochelle
Tél. : 05 46 45 71 71
www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr

La fiscalité

Les impôts des ménages, les impôts locaux (part communautaire de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti) ne sont pas impactés par l'entrée dans la CDA de La Rochelle.

Les taxes en matière d'assainissement : la redevance de la CDA de La Rochelle étant moins élevée que celle actuellement en vigueur dans votre commune, la part assainissement de votre facture d'eau diminuera d'environ 30 % dès l'an prochain.

Concrètement votre facture sera toujours établie par la RESE, et les nouveaux tarifs CDA s'appliqueront aux volumes consommés à partir du 1^{er} janvier 2014.

En matière de déchets, le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est maintenu au taux actuel de 11,5 % pour les années 2014 et 2015.

A partir de 2016, ce taux diminuera progressivement pour tendre vers un taux unique appliqué à toutes les communes de la CDA.

Les impôts des entreprises : un taux unique de cotisation foncière des entreprises (CFE) sera appliqué sur l'ensemble des 28 communes de l'agglomération, soit 25,97 % (taux actuellement en vigueur sur la CDA).

Permanence des élus à partir du mois de Novembre de 9 h à 12 h :

- Jonathan KUHN Maire : tous les lundis matin
- Annik VARELA, 1^{ère} adjointe en charge de la Vie Scolaire, la Gestion du Personnel et la Communication : le 3^{ème} samedi de chaque mois
- Eric THOMAS, 2^{ème} adjoint en charge de l'Urbanisme, de l'Entretien des Bâtiments et des Espaces Verts et des Affaires Sociales : le 1^{er} mercredi de chaque mois
- Viviane COTTREAU, 3^{ème} adjointe en charge de la Vie Associative, des Finances : le 2^{ème} vendredi de chaque mois.

Focus sur... La Commission Finances

UN BUDGET... compliqué

Comme nous l'avons indiqué lors de la réunion publique du 22 Mai dernier, le budget 2014 reste serré pour plusieurs raisons :

- Augmentation des charges de personnel de plus de 50 000 €
- Endettement très important suite aux investissements réalisés durant les 2 dernières années (cantine et salle associative).
- Dépenses de fonctionnement liées à ces 2 investissements
- Dépenses sur les travaux de voirie (enfouissement des lignes électriques)

Le budget 2014 est en forte augmentation (environ 100 000 €) par rapport à 2013 : les dépenses de fonctionnement passent de 480 000 € à 580 000 €.

Les principales raisons de cette progression :

- L'augmentation de la masse salariale suite à l'ouverture de la cantine et la mise en place

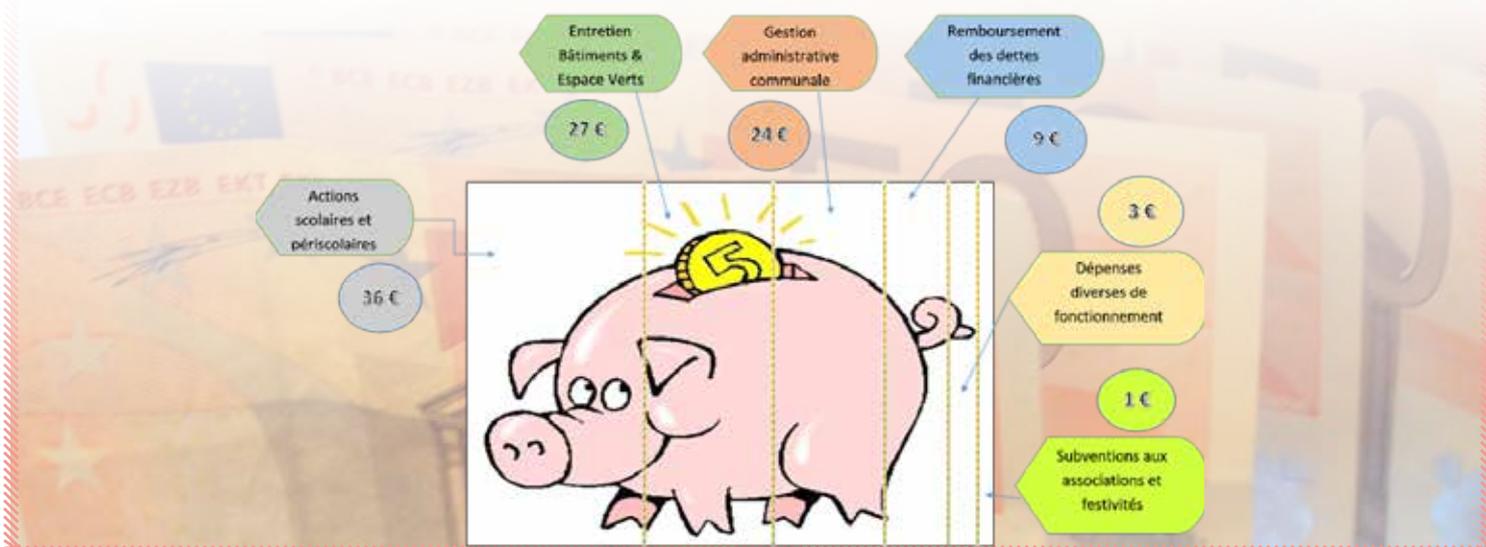
en Septembre 2013 de la réforme des rythmes scolaires (Temps d'activité périscolaire ou TAP).

- La participation due par la commune au nouveau fonds intercommunal (SIVOM : entrée de la commune au 1^{er} janvier 2014)
- Les intérêts des emprunts souscrits pour financer les investissements (cantine et salle associative)

De plus, compte tenu des investissements réalisés depuis 2010/2011, la commune s'est endettée de plus de 400 000 € en moins de 2 ans. L'endettement de la commune reste important au regard du budget de fonctionnement : il se situe à environ 400 € par habitant au 1^{er} janvier 2014.

Malgré ce budget en augmentation, le conseil municipal a décidé pour cette année 2014 de maintenir une relative stabilité des impôts locaux (+2,1%) principalement grâce au prélèvement sur les réserves antérieures et aux taxes d'aménagement liées aux nouveaux lotissements.

VENTILATION DES DEPENSES POUR 100 € DU BUDGET 2014



L'autonomie financière de la commune reste très faible : les produits des impôts locaux représentent plus de 46 % des recettes totales de fonctionnement. Pour plus de la moitié des communes en France, le produit des contributions directes représente 33% de leurs recettes réelles de fonctionnement. La marge de manœuvre pour équilibrer le budget de la commune reste donc délicat.

Le conseil municipal lors de la réunion publique du 22 Mai dernier a attiré l'attention des habitants sur de très probables difficultés pour équilibrer le budget des années à venir sans augmenter de manière importante les impôts locaux.

Enfin, il est à noter qu'à partir de 2015, l'État a annoncé une baisse des dotations des communes : l'impact sur notre budget est très attendu mais à ce jour n'avons pas

d'information sur cette baisse. Les décisions concernant le budget et la fiscalité 2015 feront l'objet d'une information précise diffusée aux habitants de Montroy.



Cérémonie du 8 Mai



8 Mai : nouvelle équipe et tradition

La cérémonie du 8 Mai, organisée par la nouvelle équipe municipale s'est déroulée dans le respect de la tradition.

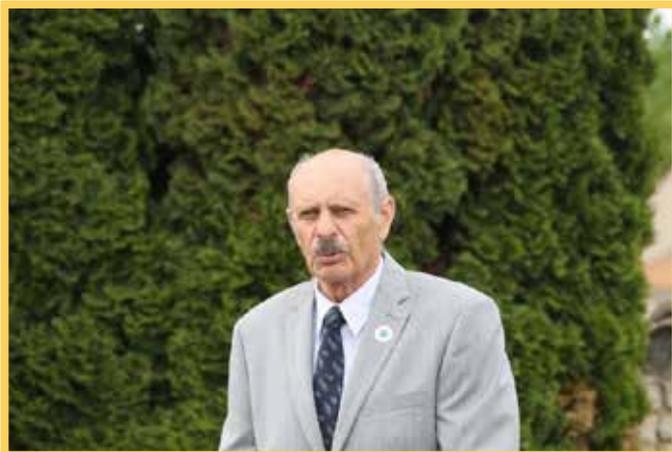
C'est sous un timide rayon de soleil que la commémoration de la victoire a eu lieu, comme chaque année au monument aux morts de Montroy.

Les Anciens Combattants, les Conseillers Municipaux, les habitants et les enfants se sont retrouvés à la Mairie pour la distribution des bleuets, que chacun a soigneusement collés sur son vêtement. Le cortège, emmené par M. CAQUINEAU, Président de l'Association des Anciens Combattants s'est ensuite dirigé vers le cimetière où se trouve le monument aux morts.

Jonathan KUHN, le Maire de Montroy a lu le texte officiel rédigé par le Ministère de l'Intérieur, puis M. CAQUINEAU a nommé chaque habitant de Montroy, « mort pour la France ».

Tous les participants ont repris le chemin de la Salle des Associations où un vin d'honneur était offert par la Mairie.

Le banquet des Anciens Combattants, organisé à La Jarne a clôturé cette journée.



M. CAQUINEAU, Président des Anciens Combattants



Fête du 12 Juillet

Un samedi pas comme les autres à Montroy !

Nous étions nombreux le samedi 12 Juillet pour faire la fête place Léon Robin...

Tables et décorations aux couleurs nationales avaient été dressées dans l'après-midi afin d'accueillir les habitants pour un pique-nique géant gratuit dès 19H.



Les glacières étaient de sortie et la soirée a débuté par des jeux autour de l'histoire de Montroy avec apéritif à la clé pour les plus grands, alors que les petits Montroyens passaient déjà d'un jeu à l'autre accompagnés par les animateurs-volontaires d'un jour.

Pendant ce temps, les braises des barbecues commençaient à rougir pour pouvoir accueillir saucisses et autres mets apportés par chacun.

À la tombée du jour, la municipalité a confié aux enfants de nombreux flambeaux pour éclairer cette douce nuit à travers notre village, sous l'œil vigilant de nos conseillers.

Notre D.J. fidèle à son poste de 19H à 2H du matin, nous attendait ensuite de pied ferme pour profiter pleinement de cette nuit d'été !

La convivialité était donc bien au rendez-vous de cette fête de village, « très prometteuse pour le futur » au dire des uns et des autres.

Merci à tous les Montroyens qui ont pu venir partager ce moment, ainsi qu'aux indispensables volontaires.

L'épicerie de Montroy

Le choix de la qualité pour l'épicerie – pizzeria de Montroy

C'est avec enthousiasme que Stéphane Archat explique le soin qu'il apporte aux choix et à l'utilisation de ses produits.

Que va-t-on trouver dans votre commerce ?

Des produits du quotidien en épicerie et en produits frais, de la bière et du vin, le journal Sud-Ouest et un rayon « gourmandises » avec des bonbons, du chocolat pour les enfants et les plus grands ! Nous ferons aussi dépôt de pain.



Et des pizzas ?

Oui, une vingtaine de pizzas différentes dans le respect de la tradition napolitaine pour obtenir un produit haut de gamme : j'utilise une farine italienne de très haute qualité, la levée de la pâte dure 5 jours, elle est étalée à la main et je choisis avec soin mes produits frais de garniture, tels que la copa, le jambon de parme, la mozzarella.

D'où vous vient cette passion ?

Ma famille vit à Puyvineux, mais ma mère est italienne : ça doit compter ! J'ai déjà été chef d'entreprise, mais j'avais vraiment ce projet de pizzeria pour lequel je me suis formé dans une école réputée : Mon instructeur a été champion du monde en 2010 !

Pourquoi Montroy ?

Ma famille est à proximité, mon frère va habiter dans les nouveaux lotissements de Montroy, et notre étude de marché a montré que dans cette commune en évolution le commerce peut être parfaitement viable.

Vous avez été aidé par la commune ?

Oui, la modification de l'installation électrique pour cette nouvelle activité a été prise en charge, ainsi qu'une distribution de prospectus annonçant notre arrivée et celle du marché.

Selon vous, quel est le secret de la réussite d'un commerce ?

Etre honnête vis-à-vis de ses clients : le produit doit correspondre à l'étiquette, avec le niveau de qualité annoncé. Également écouter ses clients : si un produit est demandé par les clients, il faut le proposer dans les rayons.



Les horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8 h 30 à 13 h 00 et 16 h 00 à 22 h 00

Mercredi : 8 h 30 à 13 h 00

Samedi : 18 h 00 à 22 h 00

Dimanche : 8 h 30 à 13 h 00 et 18 h 00 à 22 h 00

Vous pouvez commander à partir de 16 h au 05 46 52 79 26

Le Marché

Le marché du dimanche à Montroy

C'est sous le soleil que s'est déroulé le 1^{er} marché de Montroy : 6 commerçants étaient présents et proposaient des huîtres, du fromage, de la viande, de la charcuterie, du poisson, des fleurs et des vêtements pour cette 1^{ère} édition. Les clients étaient au



rendez-vous et avaient apporté leur prospectus pour bénéficier des remises proposées par les commerçants.



Pendant toute la matinée, les Montroyens se sont succédés pour faire leurs achats, pendant que les enfants couraient et profitaient des jeux.

Pour les jeunes comme pour les parents, c'était aussi une occasion de se rencontrer, de discuter, et de profiter de la terrasse de la pizzeria et du petit vin italien.



La bonne humeur, la convivialité régnaient et ce 1^{er} marché fût couronné de succès : le chiffre d'affaires était au rendez-vous, et les commerçants étaient satisfaits !



La vie associative

ACCA

(ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE)
11 bis Chemin du Bosquet 17220 MONTROY

Tél : 06.98.37.97.54.

Mail : caquineau.pierre@live.fr

Président : Pierre CAQUINEAU

Activité

Régulation de nuisible (renards, pies...) / Comptage de gibiers (lièvres, perdrix) / Protection de la faune et flore (plantation haies et jachères fleuries)

AU PLAISIR DE CHANTER

20 Chemin de la Ville 17220 MONTROY

Tél : 05.46.55.03.00

Mail : jean.ducourneau@hotmail.fr

Président : Jean DUCOURNEAU

Activité

Animations : maisons de retraite, repas dansants, thés dansants / Spectacles soirées cabarets, guinguettes, années folles / Spectacles enfants, Noël ou autres, CE, mairies / Stages ateliers par enfants et adultes (chant, théâtre, danse)

Manifestations :

11/11/2014 BREUIL MAGNE

15/11/2014 DOMPIERRE SUR MER

28 ET 29 /11/2014 MONTROY

6, 7, 8, 9 /12/2014 LA ROCHELLE

17/12/2014 L'HOUMEAU

18/12/2014 SAINT XANDRE et 19/12/2014 PUILBOREAU

21/12/2014 BREUIL MAGNE et 22/12/2014 BENON

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES MONTROY - CLAVETTE

Salle de l'Ancienne Bascule 17220 CLAVETTE

Tél : 05.46.67.21.32/05.46.35.10.88.

Mail : apemontroyclavette@gmail.com

Présidents : Pierrick TOGNI, Sabine TEXERAUD

Activité

Manifestations destinées à tous les habitants des deux villages, pour récolter des fonds pour aider les institutions des écoles de MONTROY et de CLAVETTE à réaliser les projets et les sorties scolaires.

Manifestations :

En novembre : bourse aux jouets à MONTROY

En avril : carnaval à CLAVETTE

En mai : vide grenier à CLAVETTE

En juin : fête de l'école à CLAVETTE

LES FUSEAUX D'AUNIS

9 Cité du Jeune Fief, 17220 MONTROY

Tél : 05.46.55.08.64

Présidente : Véronique TOURNEUR

Activité

Dentelle aux Fuseaux

Lundi après-midi / Mercredi après-midi

LES P'TITS CANAILLOUS

10 rue du Grand Fief SAINT ROGATIEN

Tél : 05.46.56.71.62.

Mail : catherine.pajot@sfr.fr / Présidente : **Cathy PAJOT**

Activité

Des activités pour les enfants de 3 mois à 6 ans

Loto, bourses aux vêtements, pique-nique, réunion du bureau, Noël, Carnaval

Fête des activités le 24 mai 15 h à 18 h à MONTROY

LES TROIS COUPS

M. GAILLEDREAU Roland, 9 Les Ormeaux
17220 MONTROY

Tél : 05.46.55.04.70 / Mail : delipat@sfr.fr

Président : Lionel ANCOURT

Activité

Théâtre

Répétitions le lundi à 18 h 30

Prochaines représentations :

06/12/2014 à 20 h 30 et 07/12/2014 à 15 h

12/12/2014 à 20h 30 et 13/12/2014 à 20 h 30

14/15 novembre 2015 et 20/21/22 novembre 2015

SPORTS ET LOISIRS

Grande Rue, 17220 MONTROY

Tél : 05.46.55.02.82. Président : Serge SOUQUET

Activité

Marche, randonnée le mercredi après-midi

Un dimanche par mois : pique-nique randonnée

Vide grenier le 2^{ème} dimanche d'octobre

2 tournois de belote à MONTROY

St Jacques de Compostelle : une semaine en juin

ANCIENS COMBATTANTS

11 Chemin du Bosquet 17220 MONTROY

Tél : 05.46.55.04.54. Président : Raymond CAQUINEAU

Activité

Défilés du 11 novembre et du 8 mai

Drapeau pour les obsèques d'Anciens Combattants des Communes de LA JARRIE, CROIX-CHAPEAU, LA JARNE

Repas dansant le 8 mai 2015 à MONTROY

AFR-ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BOURGNEUF

56 rue de la Commanderie 17220—BOURGNEUF

Tél : 05.46.55.01.83 / Mail : afr.bourgneuf@laposte.net

Présidente : Catherine RAUD

Directrice association : Aurélie NEGRET

Activité

Accueil de Loisirs :

Mercredi à Montroy : salle des fêtes de 12 h 55 à 18 h 30

Vacances scolaires à Bourgneuf : Accueil à partir de 3 ans

Inscription auprès de la Directrice

Lundi après-midi / Mercredi après-midi

Infos pratiques

Transport public

Ligne YELO n° 39 vers La Rochelle – arrêt face à la mairie de MONTROY

Du lundi au samedi sauf jours fériés :

Allers

Départ régulier : **6h58**

Arrivée place de Verdun La Rochelle **7H37**

Certains horaires seront uniquement desservis sur réservation via un service de Transport à la Demande (TAD)

Départ TAD **7h57 - 8h37 - 12h50 - 13h41**

Retours

Départ régulier **12h15**

Arrivée Montroy **13H09**

Départ TAD **18h15 - 19h04 - 19h15 - 20h04**

Tarifs 1,30 € pour le titre unitaire

Vous souhaitez en savoir plus ?

MaisonYELO, place de Verdun à la Rochelle

www.yelo.agglo-larochelle.fr – N° Azur 0 810 17 18 17

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30

Transport scolaire

Les enfants scolarisés à l' école de Clavette sont transportés par le réseau Les Mouettes du Conseil Général qui assure les inscriptions.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.lesmouettes-transport.com – N° Azur 0 811 36 17 17

Adresse Mail de la Mairie :

mairie.montroy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi : **14 h - 18 h**

Mardi : **09 h - 12 h** et **14 h - 17 h**

Mercredi : **09 h - 12 h**

Jeudi : **14 h - 17 h**

Vendredi : **09 h - 12 h** et **14 h - 16 h**

Location Salle des Loisirs

Capacité 120 places assises

250 € pour les habitants de Montroy

350 € pour les autres

Caution de 500 €

Pour chaque location, une convention est signée entre le Maire de Montroy et le demandeur.

LOCATION	WE	soir	caution
Petite Table	5	5	150€
Grande Table	8	8	150€
Chaise	1	1	100€ par dizaine

Collecte des déchets et emballages

Déchets ménagers (sacs noirs) : **MARDI** Emballages (sacs jaunes) : **JEUDI**

Chaque foyer sera équipé de bacs roulants d' ici l'automne 2014

Vous souhaitez en savoir plus ?

Service Gestion des Déchets N° 0 800 535 844

Du lundi au vendredi de 8H15 à 12H et de 13H15 à 16H45

Accès aux 11 Déchetteries et aux 2 plateformes de déchets verts de la CDA

Sur présentation d' un PASS délivré gratuitement.

Pour obtenir le Pass, il vous suffit de remplir le formulaire à votre disposition dans notre mairie ou le site : www.agglo-larochelle.fr

Et de l' envoyer par courrier avec les justificatifs à :

Pass déchetteries BP 17 – 17180 PERIGNY

Pour en savoir plus ? Horaires, guide d' utilisation , connectez-vous sur :

www.agglo-larochelle.fr

Les évènements de la rentrée 2014

YOGA RELAXATION

Le MARDI de 18H45 à 19H45 à MONTROY
Salle des Loisirs – Place Léon Robin



COMITÉ DES FÊTES

Un comité des fêtes est en cours de création à Montroy, si vous souhaitez devenir membres de l'association merci de contacter la mairie



Mairie de Montroy
<http://www.montroy.fr>

